

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 22 juin 2021

Etaient présents : **Les enseignants** : Mmes , Adrot, Barillet, Dalesme, Eggen, Gomes, Grand, Geffray, Betbeder, Marchand, Schlayen, Sghaier, Lekbir, De Abreu, M. Coustillet

Les parents d'élèves : Mmes Darbas, Araujo de Almeida, Lacoste, Ramos, Saad, M. Lavrat

Représentante de la Mairie : Mme Coetmeur, maire-adjointe, Mme Deschateaux responsable service scolaire, Mme Van Assche, directrice du périscolaire sur JF1

D.D.E.N : excusée **Représentante de la garderie** : Mme Thor

Ouverture de séance : 18h

Désignation du secrétaire de séance : Mme Grand

01 Le temps de cantine et le temps périscolaire

Ramassage scolaire : Les Représentants des parents d'élèves remercient la mairie pour la sécurisation des arrêts de bus (notamment l'arrêt de l'avenue Gabriel Péri).

Des projets sont en cours de construction pour l'année prochaine. L'équipe du périscolaire devrait rester stable en grande partie.

Pour l'été, l'accueil de loisirs sera à Jules Ferry 1 en juillet et à Charles Perrault en aout.

02 Travaux et retour sur l'audit

Liste des travaux pour l'année 2021 :

-Peintures classes 14 et 9. -Cave à vider. -Patères salle 15 -Point d'eau dans la future salle des maîtres.

A noter que la classe n°12 (CP Mme Marchand) est systématiquement inondée quand il y a de fortes pluies. Ce problème est signalé depuis plusieurs années.

Les caniveaux de la cour débordent également. Il est envisagé de remettre du goudron dans les cuvettes. Il n'y aura plus de salle informatique (salle des maîtres). La salle adjacente est réservée aux intervenants extérieurs. Il n'y a plus de salle pour une éventuelle ouverture.

Questions de parents :

-Plot qui gêne sur le petit parking devant l'école : la mairie va le peindre afin qu'il soit plus visible (géré par l'EPT).

-Filtres sur les fenêtres des classes pour diminuer la chaleur. La mairie va étudier le coût.

- Des enfants attendent sous la pluie l'ouverture de la grille. Est-il possible d'envisager un abri ? Mr Coustillet signale que c'est la responsabilité des parents de laisser les enfants trop en avance. Le risque est que l'abri attire d'autres populations en dehors du temps scolaire.

L'équipe invite les parents à inscrire leurs enfants à la garderie parentale. M. Coustillet s'engage à appeler les familles des élèves afin de trouver une solution « sécurisante ».

-Retour de la mairie sur l'audit : le nord de Savigny va subir une forte augmentation de population (sur 3 ou 4 ans). Il manquerait 6 classes sur les 2 Jules Ferry dans 5 ans.

Il est envisagé de construire une élémentaire collée à Aimée Leclerc. Mais la Police Judiciaire peut récupérer les locaux. La mairie souhaiterait 10 classes dans ce groupe scolaire. Il faudrait que ce soit terminé dans 3 ans. Une étude des sols est en cours pour agrandir Aimé Leclerc.
La mairie cherche une solution provisoire.

Les crédits de fonctionnement

2020 : 10890 € pour les fournitures, soit 33 euros pour 330 élèves. 4950 € pour les livres, 15 € par élève pour 330 élèves, 100 € pour le bureau du directeur, 400 € pour le petit équipement (matériel d'EPS le plus souvent)

2021 : 3850 € pour les fournitures scolaires (Majuscule), 10 010 € pour le petit équipement (NVburo), 5775 € pour les livres, 15 € par élève pour 385 élèves.

La date limite **du 19 septembre** est trop près de la rentrée pour bien affiner les commandes.

La mairie répond que le budget municipal est voté en année civile, et doit être bouclé. Il n'est pas possible de repousser la date.

03 PEDT (Projet Educatif Territorial)

Le **projet éducatif territorial** est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité **territoriale**, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Les écoles pourront être associées à ce projet suivant différents axes qui seront soumis lors de groupes de travail.

Axes de travail. Par exemple : « Les objets ont une deuxième vie ». Faire le lien entre tous les acteurs de la journée de l'enfant.

Questions : où se place le CLAS par rapport au PEDT ?

Réponse : le CLAS (EOLE pour Jules Ferry) est une aide aux devoirs pour les élèves en difficultés. Ils font aussi des activités.

Horaires, maintien de la semaine des 4 jours.

Conformément à l'article D. 521-11 du code de l'éducation :

« Le conseil d'école intéressé ou la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale intéressé peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au directeur académique des services de l'éducation nationale, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré ».

Projet d'organisation de la semaine scolaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-11h45 et 13h45-16h30

Le vote s'effectue à main levée

Résultat : 23 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention

La proposition du projet d'organisation de la semaine scolaire est acceptée

04 La rentrée 2021 et les effectifs

Ouverture d'une classe, nous passons à 14 classes. L'actuelle salle des maitres deviendra une classe.

La salle informatique deviendra la nouvelle salle des maitres et la salle adjacente deviendra une salle pour les intervenants, cette salle sera commune aux 2 écoles.

3 CP : 27-27-27 3 CE1 : 26-26-26 3 CE2 : 26-26-26 2 CM1 : 25-25 2 CM2 : 27-27
1 CM1-CM2 : 10-12 363 élèves

Il y a beaucoup de mouvement en cette fin d'année, les effectifs précis sont difficiles à donner.

Equipe pédagogique : A ce jour, Mmes Lekbir, Betbeder, Schlayen partent en fin d'année. Mme Adrot sera peut-être sur un autre poste l'année prochaine.

Mmes Eggen, Krin et Novat sont nommées sur l'école. Mme Sghaier complètera les temps partiels de Mmes Grand et Barillet. Il restera encore 3 collègues à nommer.

Mr Coustillet sera déchargé complètement l'année prochaine.

Mme Clavier sera l'enseignante spécialisée.

Il y aura toujours M. Berthy comme psychologue scolaire.

Les CM2 auront des séances de natation à Juvisy l'an prochain. Les CE1 continuent à la piscine de Paray.

Point A.E.S.H. : 3 A.E.S.H. à la rentrée (au lieu de 4 cette année)

Il devrait y avoir 12 élèves avec notification, les besoins seront couverts par les A.E.S.H..

Pour rappel quand un élève possède une notification d'AESH mutualisé, il bénéficie de 6h d'accompagnement.

Il pourrait y avoir un recrutement pendant l'année si d'autres élèves ont leur notification.

05 Point coopérative

Peu de mouvement cette année, nous ferons l'assemblée générale courant novembre.

06 Sorties avec les classes

Mmes Geffray et Dalesme iront jeudi 24 juin au château de Vaux le Vicomte.

Mmes Adrot et Betbeder sont allées à l'Exploradôme de Vitry sur Seine suite à la classe transplantée annulée l'an dernier, ainsi qu'une classe robotique d'une durée d'une semaine.

Visite du quartier avec la maison de l'architecture pour les classes de CE1.

Temps forts :

-La classe de CE2 va faire une représentation de chorale et de théâtre le **25 juin**.

-Après-midi « jeux en bois » **jeudi 1^{er} juillet**.

07 Liaisons GS-CP et CM2-collège

Il y a eu via les directrices de maternelle un envoi d'une lettre, d'un formulaire de renseignement et d'un livret d'accueil. Il y a eu aussi un diaporama de présentation de l'école. Suite aux derniers allègements il y aura une visite de l'école pour les parents des GS et des nouveaux le **jeudi 1^{er} juillet** à 18h30 dans la cour de l'école.

Liaison école-collège

Pour le collège Les Gâtines il y a eu une visite. Le CPE M. Pichaud viendra à l'école pour faire le lien.
Pour le collège P. Bert les enseignants ont communiqué avec la CPE et ont envoyé un tableau de liaison. Mme Adrot est allée au Sacré Cœur pour faire la liaison.

Réflexion de parents : ils vont recevoir un document de la CAF, qu'il faut garder.

08 les élections au conseil d'école d'octobre 2021

Ce serait normalement le vendredi 15 octobre. Vote du bureau : Mme Darbas, Mme Gomes, Mr Coustillet
Vote uniquement par correspondance.

09 Règlement intérieur

Vote du règlement intérieur.

Ajout d'un article sur l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte de l'école.

« Pour rappel, conformément à l'article L511-5 du code de l'éducation « L'utilisation d'un téléphone mobile par un élève est interdite dans les écoles élémentaires ».

Si votre enfant est amené à venir à l'école avec un téléphone, merci de lui rappeler de l'éteindre dès qu'il entre dans l'enceinte de l'établissement et de le laisser dans son sac toute la journée.

Merci aussi de signaler à l'enseignant de votre enfant s'il vient avec un téléphone portable. »

Divers :

A noter que l'école vient de nouveau d'obtenir le label éco-école.

Il faudra poursuivre les actions l'an prochain en impliquant plus la mairie et les parents.

Mmes Dalesme et Geffray feront un PACTE (projet action culturelle). Elle souhaite faire une fresque sur le mur extérieur du préau. Nous aurons certainement besoin de l'appui des services municipaux.

Remerciements à la mairie pour l'allocation du budget de la classe transplantée annulée au projet semaine robotique.

La mairie a également financé la venue d'intervenants L et M pour 10 classes sur différents thèmes écologiques.

L'association ALOE est venue aider à la mise en place du jardin potager de l'école. La mairie a donné des fleurs et des plantes.

Certains enseignants ne sont pas satisfaits du ménage fait dans les classes (les poussières ne sont pas faites, le nettoyage est superficiel)

A contrario, les classes gérées par Mariama et Arlette sont faites avec beaucoup de sérieux.

Fin du conseil d'école à 19H30.

Mme Grand, secrétaire



M. Coustillet, président

